

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 01/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 01/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 04/03/2024
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240226-2024FEV26_037-DE
		8.5.4
		habitat, logement – Programmes locaux de l'habitat

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

8

Séance Publique ordinaire du **26 février 2024**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à 19H, le *Conseil Municipal* de LECTOURE, légalement convoqué le 16 février 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie COLAS
M. Loïc DÉANGLES
Mme Laurianne DUCASSÉ
Mme Françoise LACAPERE
Mme Patricia MARROCQ
M. Joël VAN DEN BON

Ont donné procuration :

M. Loïc DÉANGLES à Mme Muriel AVID
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
Mme Françoise LACAPERE à M. Éric MATTIUSSI
Mme Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC
M. Joël VAN DEN BON à M. Jean-Yves DELACOSTE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Frank GOBBATO

Objet : Office public de l'Habitat Public du Gers - Proposition de signature de convention de réservation de logements et de gestion de flux

RAPPORTEUR : Muriel AVID, conseillère municipale, pour siéger aux assemblées générales de l'Office public d'Habitat du Gers et du Toit familial de Gascogne, aux réunions des commissions d'attribution de logements sociaux, aux réunions de la CCAPEX et pour assister aux expulsions locatives



Madame la Directrice de l'Office Public de l'habitat de Lectoure, a informé Monsieur le Maire des nouvelles modifications de gestion des logements locatifs sociaux et de la généralisation d'une gestion de ces droits en flux annuels, introduites par la loi ELAN, afin de fluidifier les attributions de logements sociaux.

Il convient ainsi de formaliser ces nouvelles dispositions dans la convention ci-joint annexée à la présente délibération, étant entendu que la commune reste réservataire de deux logements.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de réservation de logement et de gestion de flux, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Frank GOBBATO



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 1 MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 1 MARS 2024